

ECOLE PRIMAIRE
SAINT MARTIN DE NIGELLES

Ecole primaire

14 rue Jean Moulin
28130 Saint Martin de Nigelles

Téléphone : 02 37 82 56 74

Messagerie : ec-prim-saint-martin-de-nigelles28@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 MARS 2010

Présents :

La mairie : Monsieur le Maire, Monsieur Duguet, Monsieur Petit.

Périscolaire : Mme Comte

DPE : Mmes Garreau, Maupetit, Segrétain, Venaille, et Mrs Marchier, Pinon, Ribault, Sacquet.

Enseignants : Mmes Alamome, Allegret, Bazemont, Bouazza, Fégeant, Morissonneau, Papkoff, Ribaut, Toulotte-Alves.

Excusés : Mr Bay, Inspecteur de l'éducation nationale et Mme Wisniewski DPE.

La séance est ouverte à 18h.

1- Périscolaire

Les délégués de parents remercient les membres du périscolaire pour leur présence lors des retards de train et des épisodes neigeux.

Mme Comte demande aux parents de lui signaler les absences de longues durées et à l'école de signaler les absences de la journée et les blessures. Les problèmes de violence existent malgré la vigilance des adultes. Il est demandé de venir en discuter avec Mme comte. Des travaux seront réalisés sur le sol de la salle des petits cette année. Une prise en charge financière sera effectuée par la Communauté de Communes du Val Drouette.

2- La Cantine

A la remarque sur les repas trop copieux pour des enfants de maternelle, il est répondu que les repas fournis par Yvelines Restauration sont établis par une diététicienne que la mairie rencontre une fois par trimestre. Elle s'informe aussi auprès des dames de services pour faire des bilans. Les repas sont équilibrés et les légumes de saison, quand il y en a, sont présents dans les menus. C'est aussi une manière d'apprendre à bien manger avec des goûts variés. Réduire le nombre de plats conduirait à diminuer les quantités et la possibilité de se rassasier pour les enfants. Il n'est pas envisageable de modifier le contenu des repas.

3- Coopérative scolaire

Le solde au 6 mars 2010 est de 5584.27€

débits		crédits	
Cotisation USEP 2009/2010	913.83€	Subvention conseil général pour l'USEP 2008/2009	880€
Cinéma Prairiales 1 ^{er} trimestre	247.5€	Photos individuelles	810€
Cinéma Prairiales 2 ^{ème} trimestre	255 €	Don P'tits clowns	100€
Acompte pour une future sortie C3	468€	Recette fête de Noël	2347€
Fourniture Fête Noël	485.54€		

Le bénéfice de la fête de Noël s'élève à 1861.46€

4- Evaluations nationales CM2

Les évaluations nationales sont réalisées dans toutes les classes de CM2 au mois de janvier. Dans notre école, en français, 92% des élèves ont obtenu un taux de réussite supérieur à 50 % dont 70% avec un taux supérieur à 66% de réussite. Deux élèves ont des résultats compris entre 33 et 50%.

En mathématiques, 78% des élèves ont obtenu un taux de réussite supérieur à 50%. Cinq élèves ont un taux de réussite compris entre 33 et 50% et 1 élève a un taux inférieur à 33% de réussite.

5- Projets

Toutes les classes ont participé à la randonnée de solidarité en collaboration avec le secours populaire. Elles participeront également toutes au carnaval au mois d'avril.

Les classes de PS/MS et MS/GS ont en projet la visite d'une ferme, d'une boulangerie et d'un moulin. Aux beaux jours, nous commencerons notre jardin médiéval et retournerons voir les champs de Mr Ribault. Le maternathlon est prévu en juin.

Les GS/CP et CP sont allés à Hanches pour une rencontre « jeux collectifs ». Ils participeront au run and bike organisé sur la commune de Saint Martin de Nigelles. Les CP bénéficieront de la piscine à partir du 17 mai. Une sortie à la commanderie templière d'Arville est prévue. Les CP de la classe de Mme Bazemont ont participé à l'opération pièces jaunes.

La classe de CE1/2 a participé également aux jeux collectifs et participera au cross à Hanches, au run and bike à Saint Martin et ira à la piscine. Les correspondants de Billancelles viendront le 30 avril. Les élèves participent aussi à l'opération école et cinéma.

Le Cycle 3 participera au cross, à une rencontre rugby à Maintenon le 23 mars (CE2 et CM1) et au run and bike à Hanches(CM2). Ils se rendront à la piscine. Les 3 classes participent à « école et cinéma ». Ils finalisent leur projet d'art visuel pour décorer les anciennes toilettes avec une fresque historique. La mairie apportera une contribution financière à ce projet. Les CE2 correspondent toujours avec une classe de la Réunion.

Les CM2 travaillent sur la liaison avec le collège avec des visites sur place pour une rencontre handball, une rencontre pour l'opération « question pour un lecteur », et une

prise de connaissance des lieux. Ils participent également aux challenges mathématiques avec les 6èmes via internet.

Les CE1, CE2, CM1, CM2 passeront une journée à Guédelon le 28 mai pour visiter le chantier et participer à des ateliers de taille de pierre.

La participation de l'école à la collecte organisée pour le raid du Sénagazelle a permis de récolter 90kg de fournitures scolaires. Un retour grâce à un diaporama photos sera organisé pour toutes les classes le 25 mars.

6- Comportement des élèves

Nous constatons de nombreux débordements dans le comportement des élèves avec leur camarade mais aussi envers les adultes (enseignants, personnels de mairie, ...). Nous vous renvoyons au règlement intérieur que chacun a signé en début d'année et qui stipule que « les élèves doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole, qui porterait -atteinte à la fonction ou à la personne de l'ensemble des personnels travaillant dans l'école -atteinte à leurs camarades.» Les règles sont à respecter par chacun et les sanctions sont applicables dès lors que les règles sont transgressées.

De plus, nous constatons souvent une remise en cause de l'intervention des enseignants, ce qui ne peut être accepté.

Les mêmes constats sont observés par la mairie qui précise qu'un point a été fait jeudi dernier lors du deuxième service de cantine par les élus. Il a été demandé aux enfants de mieux se tenir et de modérer leurs propos afin de respecter les dames de service. Ce trimestre, moins d'enfants ont été concernés, mais le nombre de points retirés est proportionnellement plus important.

7- Questions diverses des délégués de parents d'élèves

a-rentree scolaire : la carte scolaire est étudiée tous les ans par l'Inspection Académique. Pour la rentrée 2010, nous resterons à 8 classes. Les inscriptions des futures petites sections sont en cours. Elles ne concernent que les enfants nés en 2007 qui auront donc 3 ans au plus tard le 21/12/2010.

b-hygiène et santé : à la question sur la fréquence du changement du sable du bac à sable du saut en longueur, la mairie répond que le sable est changé une fois par an avant la rentrée scolaire. C'est au cours du dernier décaissage que la mairie a trouvé les vestiges d'un feu de camp organisé par des enfants riverains ayant utilisé comme combustible un banc du jardin des enfants.

A la question sur le diagnostic amiante des locaux scolaires, la mairie répond que Mr Bertrand, au cours du conseil municipal du 30 septembre 2005, a déclaré que le contrôle amiante dans les bâtiments communaux a été effectué et que le questionnaire de la préfecture a été retourné dans les délais. Pour les établissements classés 5^{ème} catégorie, le repérage devait être fait avant le 31/12/2005. La mairie est en contact avec les services de l'état afin de tirer un bilan de la situation administrative. Les arrêtés stipulant ces modalités de recherche datent de 1996 et 1998 avant les prises de fonctions de la municipalité actuelle. Au vu des résultats de ces recherches, la municipalité en tirera toutes les conclusions et satisfera à ses obligations.

A la remarque sur l'obligation d'effectuer ce diagnostic tous les 3 ans, il est répondu qu'il n'existe pas d'obligation tant qu'il n'existe ni travaux ni détérioration dans les bâtiments.

c- Sécurité

En préambule aux questions concernant la sécurité Monsieur le Maire précise 2 points : cf Annexe 1

A la question sur la visite de la commission de sécurité, la mairie répond que la législation en vigueur ne soumet pas les ERP de 5^{ème} catégorie sans local à sommeil à des visites périodiques de la commission de sécurité ni à la tenue d'un registre de sécurité. Néanmoins, un registre a été ouvert pour les visites de contrôle des extincteurs (dernier contrôle le 11/03/2010) et des équipements sportifs (dernier contrôle le 22/01/2010).

A la question sur le diagnostic accessibilité aux bâtiments, la mairie répond que le décret n°2009-500 du 30 avril 2009 stipule que les ERP de 5^{ème} catégorie ne sont pas concernés par l'obligation du diagnostic mais que l'accessibilité devra être généralisée en 2015. La commission créée pour l'élaboration du Plan Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics prendra en charge l'identification des travaux pour permettre l'accessibilité aux personnels à mobilité réduite dans les ERP avant le 1^{er} janvier 2015 conformément à la loi.

d-A l'occasion du pont de l'ascension, le mercredi 12 mai sera travaillé toute la journée en remplacement du vendredi 14 mai. La cantine et le transport scolaire seront assurés.

e-Nous ferons une photo de classe aux beaux jours.

f-A la question sur le poids des sacs d'école, les enseignantes répondent que malgré leur vigilance, les enfants ont du mal à gérer leur matériel et ont tendance à transporter du matériel inutile. Les familles ne doivent pas hésiter à informer de leur côté leur enfant si cela se produit.

g-Fête de Noël : une question se pose sur le prix de vente des objets confectionnés par les enfants. Nous rappelons que la fête est l'occasion d'une rencontre conviviale mais aussi de permettre de créditer la coopérative scolaire afin de pouvoir réaliser divers projets et sorties.

h-Remerciements : les délégués de parents d'élèves remercient la mairie pour l'envoi des SMS lors des intempéries. Ils remercient également l'équipe enseignante d'avoir été présente lors du dernier jour de grève pour récupérer les cours perdus lors de ces intempéries.

i-Car scolaire : le ramassage scolaire le midi n'est pas envisageable par manque de temps du conducteur, par manque d'accompagnateur et pour minimiser l'usure du car. Ceci ne concerne qu'un nombre très faible d'enfants. Cela engendrerait également un coût supplémentaire pour les parents. Cette question ne sera plus remise à l'ordre du jour.

La séance est clôturée à 19h30

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 11 juin 2010 de 18h00 à 20h00.

La secrétaire : C. Bazemont

La directrice : N. Bouazza

ANNEXE 1

Intervention de Monsieur le maire en préambule aux différentes questions ayant trait à la sécurité.

« Je voudrais préciser 2 points :

- 1- D'après vous, en quelle catégorie d'ERP sommes-nous avec l'école ?

Nous sommes en 5^{ème} catégorie du fait que les bâtiments sont isolés entre eux. La détermination de la catégorie et l'application du règlement doivent se faire séparément pour chaque bâtiment.

De part ce classement, nous le verrons plus tard avec René Petit, nous ne sommes pas soumis à certaines obligations.

- 2- L'école est un ERP comme la mairie, l'église et la salle polyvalente et nous sommes très attentifs à la préservation, au bon entretien et à la sécurité des personnes accédant à ces bâtiments communaux. Pour preuve, dès ma prise de fonction en 2006, j'ai fait venir un responsable du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de Chartres pour faire un état des installations de la salle polyvalente avant les représentations théâtrales. Et nous avons installé un système de sécurité incendie et diminué le nombre de personnes admises dans la salle pour les représentations. Et pour ce qui concerne l'église, nous avons remplacé des poutres défectueuses et cette année, nous allons remettre aux normes l'installation électrique. D'une manière générale, nous nous conformons scrupuleusement à nos obligations réglementaires. »